

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 8 (1870)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Société vaudoise des sciences naturelles  
**Autor:** S.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180838>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

trains parfois s'arrêtent au seuil de la porte du paysan. L'homme rare qui s'appelait le *Parisien* a disparu. J'ai connu l'un des derniers ; j'ai assisté à ses luttes. Une voie ferrée coupa son village en deux. Il essaya de persuader à ses admirateurs de la veille que les chemins de fer étaient une invention de Satan ; mais ceux-ci, qui entrevoient déjà pour eux-mêmes le bonheur d'un voyage semblable à celui qui l'avait rendu célèbre, étaient calmés, refroidis. Ils le plaisantèrent. Pauvre homme ! La vue d'un train de plaisir, dans lequel montèrent douze de ses anciens auditeurs, faillit lui faire perdre la raison.

On pourrait aujourd'hui dépeindre avec trois figures les paysans qui font le voyage de Paris : il y aurait l'important, le naïf ou désappointé, et l'antique bonhomme, toujours soupçonneux, craignant sans cesse d'être berné, et devenu insupportable depuis qu'il lit les *faits divers* dans les petits journaux. Ce bonhomme-là débarque à Paris sans bagages. Sitôt qu'il est monté en omnibus, il observe ses voisins avec attention. Ne craignez pas qu'il descende dans un quartier qu'on lui recommande en route ! S'imaginant être signalé à quelque bande de voleurs depuis sa sortie du village, il fait de grands efforts pour échapper à leur poursuite. Résolu de ne point dormir dans son auberge de banlieue, il prend la fièvre le lendemain de son arrivée. Malgré ses doubles poches, sur lesquelles il a toujours la main, il n'ose ni s'arrêter devant les boutiques, ni se perdre dans la foule. Son inquiétude, l'agitation extérieure l'étourdisse, l'empêchent de rien comprendre aux choses qu'il voit confusément.

Le naïf, ou désappointé, arrive dans la capitale plein de feu et d'enthousiasme, les yeux grands ouverts pour admirer. Il a cru tout ce que les plaignants lui ont conté sur Paris ; il rêve des magnificences surnaturelles, les splendeurs fantastiques des contes de fée. Le voilà surpris d'abord de voir les rues pavées de la même façon ou couvertes de la même poussière que les grandes routes de son pays. Le palais des rois, bâti en pierres, lui fait hausser les épaules : il eût voulu les Tuilleries en or massif ou pour le moins en cuivre doré. Son étonnement devient douloureux au spectacle des colonnes qui ornent les places publiques, et qu'il se représentait crevant le ciel. A chaque curiosité que les Parisiens lui montrent, son désappointement s'accroît ; il s'en va de rue en rue, l'œil triste, les jambes découragées, les bras sans vigueur et murmurant : « Quoi ! Paris ce n'est que ça ? »

Trois mois à l'avance l'important annonce le jour et l'heure de son départ ; il se charge de cent commissions, se fait accompagner au chemin de fer. Si quelqu'un des siens s'avise de lui dire, au moment des adieux : « Prends garde de te perdre dans ce Paris si grand ; » il répond avec calme : « On ne se promène que dans une rue à la fois. » Son ambition est de savoir exactement, lorsqu'il rentrera au pays, combien les tours de Notre-Dame ont de marches, combien le Palais-Royal a de magasins d'horlogerie ; il retiendra la longueur des boulevards, la distance des Invalides au Père-Lachaise. Huit jours

suffisent à l'important pour connaître le Paris qu'il est venu apprendre ; il quitte la capitale avec fierté, certain qu'il pourrait embarrasser par ses questions un Parisien lui-même.

Nos paysans reviennent en hâte au village ; l'ennui, la lassitude les prennent vite, ces adorateurs du clocher. Chacun d'eux trouve dans sa méfiance, dans ses désillusions ou dans son amour-propre des raisonnements pour fuir la capitale. Ils en rapportent tous dans leur tête fatiguée, le merveilleux confus de l'immense ville, et ne laissent en échange aux Parisiens qu'un peu d'argent, le moins possible.

On annonce de tous côtés l'apparition des hannetons. Ces insectes, qui sortent de la terre par légions pour détruire les premiers bourgeons du printemps, nous remettent en mémoire un fait historique :

En 1479, la campagne de Lausanne, et particulièrement celle de Lutry, étant infestée de ces larves qui produisent le hanнетон, messire Frickardt, chancelier de Berne,<sup>\*</sup> qui passait pour un habile homme, fut consulté et conseilla d'intenter un procès en bonne et due forme aux insectes pernicieux. On fit trois processions dans toute la paroisse, puis on cita les larves par devant le tribunal et l'official de l'évêque.

Ce qu'il y eut de plus bizarre dans cette affaire, c'est qu'on donna pour défenseur aux insectes un certain avocat du nom de Perrodet, mort quelque temps auparavant, et qui avait la réputation d'un mauvais chicaneur. Il est à croire que les accusés et leur défenseur nommé d'office firent défaut. La cour ecclésiastique passa outre et prononça une sentence dont on a conservé l'original. Les larves furent excommuniées au nom de la Sainte Trinité et sommées de sortir de toutes les terres du diocèse de Lausanne. — L'arrêt est en latin.

Ce fait est consigné dans des ouvrages sérieux, entr'autres dans *l'Histoire de la réformation de la Suisse*, de Ruchat.

On a vu en France des procédures du même genre. Sainte-Foix cite la suivante :

*Sentence de l'official de Troyes, du 9 juillet 1516.*

« ... Parties ouïes, faisant droit sur la requête des habitants de Villenoce, admonestons les chevilles de se retirer dans six jours, et à faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées. »

En 1361, le village de Chatillens, situé sur le Jorat, au milieu des bois, et où l'on venait en foule adorer l'image de Saint Pancrace — célèbre par ses miracles — vit une affaire non moins extravagante.

Un porc, qui avait dévoré un enfant au berceau, fut conduit à Lausanne, où le sautier le condamna à mort et le fit pendre au gibet. Il faut croire que ce fut un charcutier qui remplit l'office d'exécuteur.

\* Berne n'était pas encore protestante.

#### Société vaudoise des sciences naturelles.

Séances des 6 et 20 avril 1870.

M. le professeur L. Dufour présente un thermomètre à maxima et minima, construit par MM. Hermann et Pfister, de Berne, qui paraît destiné à un grand succès. Il est formé d'une lame bi-métallique, acier et laiton, contournée en spi-

rale, qui s'enroule et se déroule sous l'influence des changements de température. L'extrémité libre de ce ruban agit alternativement sur deux curseurs dont chacun fait corps avec une aiguille. On a ainsi l'aiguille des maxima et celle des minima. Cet appareil, recommandé par M. Wolf de Zurich, vient d'être introduit dans le grand réseau météorologique de la Russie, placé sous la direction de notre compatriote, M. le professeur Wild, précédemment à Berne.

M. Dufour cite à cette occasion quelques faits relatifs au système des observations météorologiques en Russie. M. Wild vient de réaliser dans cet immense pays une véritable conquête ; il a obtenu : que les observations du baromètre seraient notées en millimètres ; — que celles du thermomètre le seraient en degrés centigrades ; — enfin, et surtout, que les registres d'observations seraient établis d'après le *Calendrier grégorien*. M. Wild a de plus établi son système d'observations sur la base du réseau suisse, en adoptant les mêmes heures, savoir : 7 heures du matin, 1 heure et 9 heures du soir.

Il résulte d'une statistique de M. Wild que l'on trouve une station météorologique :

En Suisse,	sur	560 kilomètres carrés.
Angleterre,	sur	2070 » »
Allemagne Nord	sur	3 472 » »
Autriche,	sur	4 480 » »
Italie,	sur	5 000 » »
France,	sur	15 176 » »
Russie d'Eur.,	sur	127 630 » »

Notre pays se trouve ainsi au premier rang par l'importance qu'il accorde aux recherches météorologiques.

M. L. Dufour mentionne les travaux de Tyndall sur les matières en suspension dans l'air. M. Tyndall a fait sur ce sujet des conférences qui ont beaucoup occupé le monde savant, en France et en Angleterre. M. Dufour tient à rappeler les travaux antérieurs de MM. Schröder et Dusch, sur les propriétés de l'air filtré au travers du coton, travaux dont on ne paraît pas tenir compte aujourd'hui. Il y a 14 ans, M. Dufour, poursuivant des recherches analogues, présentait à la Société de la viande conservée pendant trente jours dans un flacon, en contact avec de l'air filtré.

M. L. Dufour répète devant la Société une expérience très curieuse de M. Gutry, dans laquelle on voit un corps très léger attiré par un diapason vibrant.

M. Cauderay montre comment on peut utiliser la chaleur solaire pour produire des inscriptions sur bois, en lieu et place de la marque à feu.

M. Guillemin donne le résultat de diverses recherches qu'il a entreprises sur les encres à copier.

M. Bieler cite le fait, observé à Lausanne et à Lyon, que des souris peuvent être atteintes de la *teigne* et la communiquer à l'homme, grâce à leurs promenades au milieu du linge de nos armoires.

M. le Dr Forel présente un gros bloc de quartz renfermant un filon ou une couche de granit ; ce bloc, destiné au Musée cantonal, a été trouvé dans la Moraine glacière de Préverenges.

M. L. Dufour présente deux échantillons de câbles transatlantiques, l'un du câble anglais, l'autre du câble français. Ce dernier est formé de trois forts fils de cuivre entourés de couches alternantes de gutta-percha et de goudron. L'enveloppe extérieure qui, dans l'ancien câble, était formée de 128 fils de fer, est remplacée ici par 40 fils entourés de fil de chanvre.

M. L. Dufour indique le résultat de ses observations *siccimétriques* en 1869. L'année a présenté un excédant d'évaporation de 5<sup>mm</sup> ; d'après M. Marguet, la chute d'eau a été à Lausanne de 855<sup>mm</sup>, en sorte que l'évaporation s'élève à 860<sup>mm</sup> ; la moyenne des années précédentes étant de 669<sup>mm</sup>, on voit que l'année 1869 peut être rangée au nombre des années sèches.

Des observations siccimétriques, analogues à celles proposées et établies par M. Dufour, viennent d'être organisées en Russie par M. Wild.

M. le Dr Forel a repris le calcul du cube du lac Léman, en se fondant sur des sondages exécutés en 1815. Il arrive à

exprimer par 60 à 70 milliards de mètres cubes le volume de l'eau que renferme le lac.

M. le Dr Marcel présente des fragments de bois de chêne trouvés à la Barre et à la rue du Pont, à Lausanne, à 4 et 6 pieds de profondeur, lors des fouilles nécessitées par l'établissement des canaux pour l'eau des Cases ; puis des fragments de fort jolies poteries trouvées à Vidy ; enfin une réduction au dixième d'une pierre druidique appelée Pierre-aux-Ecuelles, située entre Lapraz et Mont-la-Ville.

M. le Dr Forel mentionne une particularité assez curieuse que manifestait, à la fin de l'hiver de 1868, la glace du lac de Bret. Elle présentait une structure basaltique, se prêtant à un clivage vertical très net. La même structure a été observée par M. le professeur Thury, de Genève, dans les glacières naturelles du Jura. Elle doit être attribuée sans doute au retrait provenant des changements de température.

M. Ch. Dufour cite, à cette occasion, le fait observé par les pères du St-Bernard, que les avalanches se détachent toujours quand le ciel s'éclairent et non par un temps couvert. Le moment le plus dangereux pour voyager dans la montagne, au printemps, est donc celui qui doit offrir le plus de tentation. M. Dufour pense qu'au moment de l'éclaircie du ciel le rayonnement se produit, il y a changement brusque de température, retrait subit de la neige et que, par suite, les attaches qui retenaient la masse de neige se trouvent rompues.

S. C.

*Les dégustateurs.* — Dégustateurs émérites, les grands négociants et les principaux courtiers des pays de vignobles savent apprécier les vins avec une étonnante précision.

Il est très délicat et très complexe, cet art de la dégustation. Lorsque la liqueur sort à peine du presoir, il faut juger de ce qu'elle sera dans cinq, huit, dix ans, établir un cours d'après son avenir probable. Il faut avoir le goût assez sûr pour n'être pas trompé par les vendeurs de mauvaise foi.

La dégustation des vins vieux offre bien d'autres nuances. Pour les maîtres, il n'en est pas d'insaisissables.

Celui qui serait admis à certains dîners entre grands connaisseurs assisterait à un curieux spectacle. Ces savantes agapes sont fréquentes dans le haut commerce. Les plus rares trésors de la vigne, les vins devenus introuvables y circulent à profusion. Chaque nouvelle bouteille que l'amphytrion fait circuler est accueillie au milieu du silence. On se recueille en flairant son verre, en le faisant miroiter aux feux du lustre. On y trempe gravement ses lèvres. Le plaisir a quelque chose de solennel. Il s'agit ensuite de donner son appréciation, d'indiquer le crû et l'année. Les opinions se croisent ; chacun émet son avis en l'appuyant sur des raisons, sur des exemples. L'amphytrion, souvent perfide, tend des pièges, essaie d'égarer ses hôtes ; mais s'il y réussit, l'honneur est sauf ; il y a quelquefois des erreurs, jamais des hérésies.

J'ai entendu raconter l'anecdote suivante sur un négociant, mort depuis plusieurs années, qui passait pour le plus infaillible dégustateur de Bordeaux :

M. X... se faisait fort de désigner le crû et l'année de n'importe quel vin classé dans la Gironde. Ses arrêts étaient articles de foi. Nul n'eût pu l'accuser de s'être trompé.

Cette science avait tourné chez lui à la monomanie. Ce n'était plus un homme, c'était un odorat et un goût ; il ne vivait pas, il dégustait.